

ARRÊTÉ

dénommant l'avenue Edmond-Vaucher ⁽¹⁾

Du 10 juin 1939

LE CONSEIL D'ÉTAT,

Vu la requête adressée au Conseil administratif de la Ville de Genève par un groupe d'anciens élèves de l'École d'horticulture de Châtelaine demandant de donner, à l'occasion du 50e anniversaire de la fondation de l'école, le nom de son fondateur, M. Edmond Vaucher, à une artère voisine de cet établissement ;

Vu la lettre du Conseil administratif de la Ville de Genève adressée au Conseil d'Etat en date du 23 août 1937 approuvant cette suggestion ;

Vu les lettres du directeur des archives d'Etat adressées au Département des travaux publics en date des 26 août 1937 et 4 mai 1939 ;

Vu le préavis favorable de la Mairie de Vernier, en date du 22 mai 1939 ;

Vu la lettre de la direction de l'École d'horticulture de Châtelaine adressée au Département des travaux publics, en date du 24 mai 1939 ;

Vu la correspondance échangée entre la Ville de Genève et le Département des travaux publics ;

Vu le règlement sur la désignation des artères, du 9 octobre 1931 ;

Sur la proposition du Département des travaux publics :

Arrête :

De donner le nom d'avenue Edmond-Vaucher au tronçon du chemin du Bouchet allant de l'avenue de Châtelaine à la route de Meyrin (carrefour du Bouchet) en souvenir d'Edmond Vaucher, fondateur et premier directeur de l'École cantonale d'horticulture de Châtelaine.

Le chemin du Bouchet sera maintenu pour le tronçon sis entre ce carrefour et l'avenue Jean Trembley.

Cette nouvelle dénomination entrera en vigueur dès le 1er janvier 1940.

Certifié conforme,

Le chancelier : Marc BERGER.

(1) Publié dans la « Feuille d'Avis officielle » le 15 juin 1939.